



COMITÉ RÉGIONAL DE LA
MÉDITERRANÉE ORIENTALE

17 septembre 2014

Soixante et unième session
Tunis (Tunisie), 19-22 octobre 2014

VERS UNE RÉPONSE DE SANTÉ PUBLIQUE AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE ET À LA POLLUTION DE L'AIR DANS LA
RÉGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE

Objectifs de la réunion

Les objectifs de la réunion sont les suivants :

- mettre en évidence les effets du changement climatique sur la santé et la nécessité d'une réponse de santé publique au changement climatique dans la Région ;
- préconiser une action visant à définir une réponse de santé publique au changement climatique, mettant l'accent sur la pollution de l'air ;
- faire apparaître les bénéfices en termes de santé de la prise en compte du changement climatique.

Contexte

Le changement climatique est l'une des menaces pour la santé les plus importantes du XXI^e siècle, à l'échelle mondiale. La conférence de l'OMS sur la santé et le climat qui a eu lieu en août 2014 a examiné des données scientifiques solides relatives aux effets négatifs du changement climatique sur la santé. Les menaces sur la santé mondiale liées au changement climatique résultent de l'évolution des profils de morbidité, de l'insécurité alimentaire et hydrique, de la pollution de l'air, de la vulnérabilité des logements et des établissements humains et des événements climatiques extrêmes. Les effets négatifs sur la santé les plus importants seront probablement les pénuries d'eau et de nourriture et l'augmentation des maladies à transmission vectorielle et des maladies allergiques/respiratoires. Parmi les menaces directes pour la santé figurent la mortalité excessive liée à la chaleur, l'augmentation de l'épuisement par la chaleur et des coups de chaleur, particulièrement pour les personnes travaillant à l'extérieur, les athlètes et les personnes âgées, l'exacerbation des maladies circulatoires, cardio-vasculaires et respiratoires, l'augmentation de la mortalité prématurée liée à l'ozone, ainsi que la pollution atmosphérique, en particulier pendant les vagues de chaleur.

Les résolutions WHA61.19 et RC55/R8 de l'Assemblée mondiale de la Santé et du Comité régional adoptées en 2008 ont invité les États Membres à prendre des mesures visant à protéger la santé face au changement climatique, et le changement climatique et la pollution de l'air ont été identifiés comme deux des sept priorités stratégiques dans la stratégie régionale sur la santé et l'environnement. Il existe une base de données, qui se développe rapidement, sur les effets négatifs sur la santé résultant du changement climatique partout dans le monde, notamment, au sein de la Région, aux Émirats arabes unis, en République islamique d'Iran, en Jordanie, au Maroc, au Pakistan et en Tunisie.

La pollution de l'air à l'extérieur comme à l'intérieur des locaux est à l'origine de plusieurs maladies, notamment les cardiopathies ischémiques, les accidents vasculaires cérébraux, les broncho-pneumopathies chroniques obstructives, le cancer du poumon et les infections des voies respiratoires inférieures chez l'enfant. En mars 2014, l'OMS a estimé que 7 millions de personnes dans le monde, dont 400 000 dans la Région, décèdent prématurément du fait de la pollution de l'air à l'intérieur et à l'extérieur des locaux. Il existe à présent une opportunité unique de réduire le nombre de ces décès tout en réduisant également le réchauffement climatique. Le changement climatique exacerbe les effets négatifs sur la santé en provoquant des allergies et des maladies respiratoires et cardio-vasculaires supplémentaires associées aux tempêtes de poussière, à la production de pollen et à la pollution de l'air liée à l'ozone. Une réunion spéciale en marge de la Soixante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé a abordé les liens entre la santé, le changement climatique et la pollution de l'air et conclu que « Les pays qui agissent maintenant pour réduire les polluants à courte durée de vie, tels que les particules de carbone noir et l'ozone troposphérique, peuvent bénéficier immédiatement d'avantages en termes de santé et d'économies sur les coûts de la santé – et réduire également les risques auxquels on peut s'attendre en raison du rythme du changement climatique au cours de ce siècle ».

Réponse de santé publique au changement climatique et à la pollution atmosphérique

La Conférence de l'OMS sur la santé et le climat a rappelé des mises en garde antérieures, appelant la communauté de la santé aux niveaux mondial et national à agir dès à présent de manière résolue afin de gérer les effets du changement climatique sur la santé. La réponse de santé publique est triple.

- Renforcer la résilience et la préparation des systèmes de santé face au changement climatique en intégrant des capacités climatiques dans les six éléments reconnus des systèmes de santé : 1) élaborer une politique nationale pour la santé et le climat, ainsi qu'un plan d'adaptation ; 2) renforcer les capacités des ressources humaines en vue d'une action sur la santé et le changement climatique ; 3) établir des systèmes d'information sur la santé et le climat dotés de capacités en matière de recherche, d'alerte précoce et d'évaluation de la vulnérabilité ; 4) préconiser des produits et technologies essentiels afin de rendre le secteur de la santé plus écologique ; 5) veiller à l'existence de programmes de santé préventifs et curatifs tenant compte des données climatiques, ainsi que d'activités de préparation aux situations d'urgence ; 6) à partir des mécanismes de financement nationaux et internationaux, mobiliser des ressources spécifiques à la santé en vue d'une action relative au changement climatique.
- Renforcer les rôles de leadership, gouvernance, conseil, réglementation et surveillance de la santé publique afin de gérer les déterminants environnementaux de la santé en travaillant avec les secteurs déterminants pour la santé prioritaires, tels que l'eau et l'assainissement, la gestion de la qualité de l'air, ainsi que la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments.
- Participer activement aux processus d'élaboration de politiques nationales, régionales et internationales en matière de changement climatique. Au niveau national, élaborer des politiques nationales et des plans d'action en matière de santé et de changement climatique ; et veiller à ce que des bénéfices en termes de santé résultent des politiques d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets des d'autres secteurs, particulièrement en ce qui concerne la pollution atmosphérique. Au niveau international, soutenir les négociations en vue d'un nouveau traité sur le climat favorable à la santé en application de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC).

L'OMS mènera les actions suivantes afin de renforcer le positionnement de la santé au sein des processus internationaux sur le changement climatique : 1) faire rapport des résultats de la conférence sur la santé et le climat au sommet sur le climat organisé par le Secrétaire général des Nations Unies le 23 septembre 2014 ; 2) communiquer les résultats de la conférence sur la santé et le climat aux délégations nationales participant aux négociations du nouveau traité sur le climat qui doit être finalisé en décembre 2015 ; 3) proposer une révision du plan de travail de l'OMS sur la santé et le changement climatique aux États-Membres, pour examen, à la cent trente-sixième session du Conseil exécutif de l'OMS en janvier 2015 ; 4) éclairer les négociations sur les objectifs de développement durable pour l'après-2015.

Les liens évidents entre santé, changement climatique et pollution atmosphérique font de la gestion de la qualité de l'air axée sur la santé publique un bon exemple des rôles de leadership, de réglementation et de surveillance que le secteur de la santé doit endosser, à savoir : soutenir la formulation d'une politique nationale visant à protéger la santé des effets de la pollution atmosphérique ; plaider en faveur d'une politique de lutte contre la pollution de l'air axée sur la santé et d'interventions de gestion par d'autres secteurs concernés ; et promouvoir le suivi et la surveillance des effets de la pollution de l'air sur la santé.

Des interventions offrant un bon rapport coût-efficacité visant à réduire l'exposition humaine à la pollution de l'air à l'intérieur et à l'extérieur des locaux sont disponibles et leur succès a été démontré. En outre, les gains de santé évidents obtenus grâce à l'atténuation du changement climatique permettront de créer des synergies entre les efforts visant à réduire les polluants de l'air, notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Défis pour la Région

Les effets du changement climatique observés actuellement dans la Région sont significatifs. Ce sont, notamment : la hausse des températures moyennes ; l'aggravation de la pénurie d'eau ; des vagues de chaleur fréquentes et marquées ; des tempêtes de poussière violentes et récurrentes ; ainsi que des sécheresses durables, de mauvaises récoltes et des inondations qui endommagent les établissements humains et les installations de santé. Des données de recherche provenant de certains pays ont documenté de nombreux effets négatifs du climat sur la santé, notamment : une incidence accrue des maladies d'origine hydrique ; la sous-nutrition, les noyades, les traumatismes et le paludisme au Pakistan ; une mortalité et une morbidités accrues pendant les vagues de chaleur et les tempêtes de poussière en République islamique d'Iran ; une mortalité accrue due aux maladies cardio-vasculaires et respiratoires, ainsi que le stress thermique dans les pays du Conseil de Coopération du Golfe ; une incidence accrue de la dengue, du paludisme et de la schistosomiase en Égypte, au Maroc et au Soudan ; une incidence accrue de la leishmaniose cutanée zoonotique en Tunisie ; et davantage de réactions allergiques et de maladies pulmonaires dans la Région en raison des tempêtes de poussière.

Afin d'élaborer une réponse de santé publique efficace au changement climatique dans les États Membres, il est nécessaire de remédier aux difficultés suivantes au sein du secteur de la santé : 1) un faible niveau de connaissance des liens forts entre climat et santé ; 2) un manque d'appropriation/gestion et d'engagement du secteur de la santé dans les processus sur le changement climatique ; 3) une capacité technique faible au sein du secteur pour renforcer sa résilience face au changement climatique et participer aux négociations nationales et internationales sur le climat ; et 4) un financement limité pour une réponse de santé au changement climatique.

La pollution de l'air excessive est souvent la conséquence du manque de viabilité des politiques dans des secteurs tels que le logement, les transports, l'énergie, la gestion des déchets et l'industrie. Si le secteur de la santé a déjà lancé une action pour lutter contre la pollution de l'air, son engagement n'est pas toujours systématique et coordonné. La

surveillance systématique des effets sur la santé de la pollution de l'air à l'intérieur et à l'extérieur des locaux reste une tâche difficile dans la Région. Une récente évaluation de la pollution de l'air réalisée par le Centre régional de l'OMS pour les activités en matière d'hygiène de l'environnement (CEHA) a conclu que plusieurs pays de la Région n'étaient toujours pas dotés d'une réglementation ou de systèmes adéquats pour assurer le suivi de la pollution de l'air et établir des rapports. Des données issues de la base de données de l'OMS sur la pollution de l'air 2014 montrent que sur les 1 600 villes dans le monde qui communiquent des données, seules 26 sont situées dans la Région. Au niveau mondial, 12 % seulement des personnes vivant dans les villes qui communiquent ce type de données vivent dans des villes où la qualité de l'air est conforme aux taux recommandés par l'OMS en la matière ; malheureusement, dans la Région, ce chiffre est proche de 0 %.

Résultats escomptés

- Une meilleure reconnaissance des liens entre santé et climat et de la nécessité d'élaborer une réponse de santé publique pour protéger la santé contre les effets du changement climatique dans la Région, en mettant l'accent sur la pollution de l'air.
- Une meilleure reconnaissance des graves effets sur la santé de la pollution de l'air à l'intérieur comme à l'extérieur des locaux et de la nécessité de renforcer la capacité du secteur de la santé publique en tant que régulateur et partisan d'actions de suivi, d'évaluation et de mobilisation qui doivent être entreprises par d'autres secteurs concernés.
- Un consensus pour prendre en compte les effets du changement climatique sur la santé, notamment les implications de la qualité de l'air, de la sécurité de l'eau et de la sécurité sanitaire des aliments, à la Soixante-deuxième session du Comité régional de la Méditerranée orientale.
- L'établissement d'une plateforme destinée à soutenir les pays dans leur réponse au changement climatique par le biais des missions et programmes de l'OMS et de collaborations avec d'autres parties prenantes.